

Lectures

Comptes rendus

Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions

Antonio R. Damasio

Odile Jacob, 2003, 346 p.

Parmi les coupures épistémologiques qui fracturent le champ de la connaissance en blocs isolés les uns des autres, celle qui sépare les sciences humaines et sociales de l'ensemble des autres sciences est sans doute la plus profonde. Ce n'est pas pour rien que l'on parle de « sciences dures » à propos de ces dernières pour les distinguer des premières, dont la « scientificité » est d'ailleurs régulièrement tout simplement mise en doute. Aussi, lorsqu'un neurologue remet en question l'idée fautive qu'il avait (c'est lui qui le dit) selon laquelle « comme la conscience, les sentiments se trouvaient hors des limites de la science » (entendons hors des limites de la neurologie) et se propose au contraire « de présenter un état des lieux des progrès accomplis dans la connaissance de la nature et de la signification humaine des sentiments et des phénomènes connexes », on ne peut qu'être fortement intéressé par cette tentative annoncée de dépasser la distinction entre le « corps » et l'« esprit ». En quoi consiste-t-elle ? On peut en donner une idée d'ensemble en disant qu'il s'agit de donner aux sentiments le statut d'un objet scientifique du ressort de la biologie. Ainsi vue, on peut la décomposer en trois volets.

Le premier consiste à faire appel à la philosophie, vue comme préséance ou, plus exactement, comme proto-science. C'est là qu'intervient Spinoza, parce que, s'opposant au dualisme cartésien, il « affirmait que le corps et l'esprit sont des attributs parallèles de la même substance », dit A.R. Damasio (p. 138). Les mânes du philosophe planent sur tout le livre ; la quête du personnage à laquelle l'auteur se livre en allant sur les lieux où il vécut, puis la tentative à laquelle il se livre de le faire revivre physiquement pour comprendre comment ce penseur rebelle a pu anticiper sur les connaissances de la biologie moderne ne sont pas les pages les moins intéressantes du livre. A.R. Damasio nous présente donc sa lecture de

ce philosophe dans lequel il voit un « protobiologiste ». Et, comme Spinoza, il souligne bien que lorsqu'il parle de « corps » et d'« esprit », il ne s'agit pas chez lui « d'un glissement par inadvertance dans le dualisme des substances de type cartésien », mais qu'il « considère [bien que] les phénomènes que nous appelons ordinairement "esprit" et "corps" proviennent d'une unique substance biologique » (note 2, p. 295). On se situe donc clairement dans une démarche matérialiste.

Mais encore faut-il tester et valider cette assertion du philosophe. Il faut donc, second volet de l'entreprise, en donner une formulation théorique qui puisse être soumise à l'épreuve des faits. Pour ce faire, A.R. Damasio part du corps de connaissance et du savoir-faire de sa discipline, la neurologie. Les observations qu'il est amené à faire en tant que neurologue praticien, les expériences que lui et son équipe font pour éclairer ces observations, les autres travaux scientifiques dans ce domaine le conduisent à émettre trois hypothèses : 1) des dommages subis dans une certaine partie du cerveau peuvent empêcher une personne d'éprouver certains sentiments ; 2) l'atteinte d'une zone donnée du cerveau ne cause la disparition que de certains sentiments ; 3) un lien étroit existe entre la capacité d'exprimer une certaine émotion et celle de ressentir le sentiment correspondant.

C'est cette troisième hypothèse qui constitue le nœud de l'exercice de théorisation, car c'est elle qui s'avère cruciale du point de vue explicatif. Tout se joue donc dans la façon de la formaliser et de l'exploiter. Et c'est la construction théorique qui est ainsi faite à partir d'elle qui organise le déroulement de la démonstration centrale de l'ouvrage.

Le point de départ de cette construction est une décision de l'auteur en tant que chercheur. Cette décision consiste à introduire une distinction entre deux phénomènes que le langage commun confond : les émotions et les sentiments. Ce travail sémantique est développé dans des pages qui sont fort instructives sur le rôle du langage dans la démarche scientifique, sur les rapports entre le langage scientifique et le langage courant et sur la façon

de traduire ce dernier dans le premier. En l'occurrence, trois aspects sont à considérer :

1) le langage commun a de bonnes raisons de confondre les deux termes, dans la mesure où les phénomènes eux-mêmes se confondent et se déroulent de façon pratiquement instantanée. A.R. Damasio parle d'un « processus unifié et semble-t-il singulier de l'affect, que nous appelons couramment et indifféremment émotion ou sentiment » (p. 31). C'est ce processus considéré globalement qui est son objet de recherche ;

2) s'il « distingue émotion et sentiment, c'est dans un but de recherche », déclare-t-il (p. 137). C'est donc une décision opératoire. « Afin de comprendre tout l'ensemble des phénomènes affectifs, il est utile de séparer les composantes en jeu, d'étudier leurs opérations et de voir comment ces composantes s'articulent dans le temps », précise-t-il (*ibid.*). Ainsi, « faire de l'émotion et du sentiment deux objets de recherche séparés peut nous aider à découvrir comment nous sentons » (p. 33) ; mais il est indispensable pour cela, au bout du compte, de recomposer le « processus unifié et singulier » par lequel nous y parvenons et donc de « recoller ce [qui a été] disjoint » pour des raisons strictement pragmatiques ;

3) point capital enfin, une fois bien distingués émotion et sentiment, il faut renverser la relation vécue entre eux. En effet, les caractéristiques des sentiments (leur intériorité, les valeurs qui leur sont attachées, la résonance qu'ils ont dans le vécu...) donnent à penser « qu'ils surviennent en premier et qu'ils s'expriment ensuite à travers des émotions » (p. 33). Or, ce n'est qu'en inversant cette vision que l'on peut concevoir « un modèle neurobiologique plausible des sentiments » (*ibid.*). Conclusion à méditer : la première « vision des choses », écrit l'auteur, « a le tort, du moins en partie, d'avoir retardé » la découverte de ce modèle (p. 34). On pourrait ajouter qu'elle participait de la représentation des sentiments comme inaccessibles à l'approche des sciences de la vie. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette vision récusée est celle qui s'appuie sur le vécu. C'est donc en la niant que la neurologie peut s'approprier les sentiments en tant qu'objet relevant d'elle. Et c'est cette négation qui donne aux sentiments leur statut d'objet biologique.

On dispose ainsi du cadre théorique qui va servir à organiser la collecte des faits et à les interpréter. Opération qui constitue le troisième et dernier volet de la démarche. C'est ce à quoi est consacré le corps du livre. Les énoncés des deux premières hypothèses rappelées ci-dessus le donnent clairement à penser : d'un point de vue méthodologique, la voie suivie par l'auteur est très classique dans son domaine. Elle consiste à mettre en rapport des zones du cerveau et des troubles pathologiques – ou expérimentalement provoqués – dans la façon de ressentir émotions et sentiments. Comme le dit l'auteur, « en détachant les opérations normales du cerveau humain, souvent avec une précision extraordinaire,

la maladie neurologique nous fournit un accès unique à la citadelle fortifiée que représentent le cerveau et l'esprit humain » (p. 11). La méthode utilisée est celle, usuelle, qui consiste à croiser observations et expériences ; et l'objectif poursuivi, habituel lui aussi en ce domaine, est de trouver, si possible, des localisations dans le cerveau de zones fonctionnelles. C'est ce à quoi nous dit parvenir l'auteur qui nous décrit très finement les processus de « déclenchement » et d'« exécution » des émotions et de leur aboutissement en sentiments, en les mettant en rapport avec telle ou telle composante du cerveau. Ou plutôt avec tel ou tel assemblage de composantes du cerveau, car la complexité des processus en cause est frappante. Ce n'est pas le lieu ici d'entrer dans une évaluation scientifique, du point de vue des disciplines impliquées, de la méthode suivie et des résultats obtenus. Seuls des spécialistes seront en mesure de le faire. (Précisons quand même que l'ouvrage bénéficie de la caution de Jean-Pierre Changeux, qui est un expert en la matière.) Disons simplement que, d'un point de vue formel, complexité peut-être mise à part, cette description s'inscrit dans le schéma général qui s'applique aux différents sens.

Mais l'essentiel est ailleurs. Il est dans l'organisation de la démonstration centrée sur l'idée d'antériorité de l'émotion par rapport au sentiment. Cette antériorité de l'émotion est en fait l'argument le plus décisif dans le raisonnement de l'auteur, car cela lui permet d'établir une relation nécessaire entre sentiments et « états du corps ». Et, par conséquent, de parler d'une « neurobiologie des sentiments », expression qui revient régulièrement sous sa plume. Nous retrouvons en somme, mais cette fois-ci expérimentalement mise en forme et traitée, l'approche matérialiste de l'esprit que l'auteur a trouvée chez le philosophe. Voilà donc ce qui permet de remettre en cause l'exclusion des sentiments du champ de la biologie.

La notion de sentiment qui est ainsi définie (c'est-à-dire le sentiment considéré sous l'angle de sa nature – ou, plutôt, de sa facette – neurologique) est caractérisée avec beaucoup de finesse par l'auteur. À vrai dire, celui-ci avance sur ce sujet plus des hypothèses que des certitudes : c'est une sorte de problématique qu'il nous propose. Il précise bien d'entrée ce qu'il entend par sentiment. Il en donne une définition bien délimitée : « une variante de l'expérience de la douleur ou du plaisir telle qu'elle se manifeste à travers des émotions et des phénomènes connexes » (p. 9). On retrouve là l'enracinement du sentiment dans l'émotion (même si celles-ci n'en sont pas la seule source, toutes les réactions homéostatiques pouvant l'être). Ceci explique que, pour l'auteur, tous les sentiments soient à base de joie ou de tristesse.

Conséquence logique du fait qu'il procède de l'émotion et l'incorpore, le sentiment a comme fondement une perception du corps. « Les sentiments sont des perceptions », déclare sans ambages A.R. Damasio. Il fait même à ce propos un parallèle avec la découverte des bases

neurales de la vision : c'est à ce stade, dit-il, qu'en sont les recherches sur les sentiments ; et c'est une révolution puisque, « récemment encore, beaucoup de scientifiques répugnaient à admettre que le système somatosensoriel puisse constituer un substrat essentiel du sentiment » (p. 109).

Or le substrat de ces perceptions réside bien dans les « nombreuses parties [du corps] qui sont sans cesse encartées dans un certain nombre de structures cérébrales ». Quant au contenu de ces perceptions, « ce sont les divers états du corps dépeints par les cartes représentant le corps selon toute une gamme de possibilités ». Ces « encartages de tous ces états du corps dans les régions sensorielles du cerveau conçues pour recevoir les signaux venus du corps » constituent « les substrats immédiats des sentiments ».

Il se peut que le sentiment ne soit que cela : une perception d'un état du corps. Mais ce n'est là, la plupart du temps, qu'une sorte de « matériau » (terme que n'emploie pas l'auteur) et le sentiment est alors aussi, outre cette perception d'un état du corps, « celle de pensées dont les thèmes correspondent à l'émotion et [celle] d'un certain mode de pensée, d'un style de processus mental ». « Mode de pensée », « état d'esprit », ces termes sont employés indifféremment par l'auteur ; de même que, sur un autre plan, « pensée », « idée », « perception ».

Si les sentiments sont des perceptions et, de ce fait, sont comparables aux autres perceptions, ils en diffèrent en ce que « les objets et les événements originaires [*i.e.* les objets et les événements qui sont à leur origine] se trouvent dans le corps et non hors de lui ». Conséquence importante : alors que, dans le processus de perception, « l'objet reste le même », même si « les pensées à son propos changent », dans le cas du sentiment, « l'objet lui-même peut varier radicalement ». Ceci veut dire que, dans le sentiment, « il y a engagement dynamique du corps, presque certainement de façon répétée, et une variation dynamique de la perception s'ensuit » (p. 96). Ce n'est évidemment là qu'un aperçu de la riche analyse qu'A.R. Damasio nous offre des sentiments.

Selon lui, toutes ces caractéristiques ont leur raison d'être. Il inscrit clairement ses travaux dans une conception fonctionnaliste des mécanismes biologiques. Dans cette perspective, les sentiments prennent place dans la gamme des outils dont les êtres vivants complexes (l'être humain en particulier) disposent pour faire face aux exigences de leur environnement. Ils sont celui qui permet de réagir à un environnement lui-même particulièrement complexe. Ils sont donc un produit de l'évolution et constituent de ce point de vue un avantage adaptatif. Ceci explique que le cerveau se soit structuré de manière à les produire ; ceci explique aussi que les émotions en soient le fondement, car elles représentent un stade antérieur de l'évolution ; a contrario, s'explique le fait que les sentiments s'ancrent dans les émotions.

Toutes ces précisions, on le voit, restent dans le registre de la biologie. On pourrait dire que, si une frontière a bien été franchie, cela n'a eu pour effet que d'étendre le territoire du conquérant : c'est bien en effet une « neurobiologie du sentiment » que nous propose A.R. Damasio, l'expression revient régulièrement sous sa plume. Et ce n'est que cela. Nous sommes encore loin de cette « connaissance de la nature et de la signification humaine des sentiments et des phénomènes connexes » annoncée. L'auteur en convient d'ailleurs parfaitement : il souligne à plusieurs reprises les limites de son travail et la nécessité de faire appel à d'autres disciplines (notamment aux sciences sociales). Ceci ne l'empêche pas de pousser jusqu'à l'extrême ses avancées. Ne sommes-nous pas, avec les sentiments, dans l'antichambre de la pensée, du monde des idées et de la vie en société ? Il est assuré que bon nombre des spécialistes des disciplines sur le terrain desquelles A.R. Damasio se risque trouveront à redire à ses interprétations.

Mais justement que de pistes ouvertes ! De nombreuses sciences sociales sont en quelque sorte convoquées et mises en demeure de réagir. Elles peuvent opposer leur point de vue à celui – qui a le grand mérite d'être très clairement affiché et défini – de cette neurobiologie naissante. Mais elles peuvent aussi faire leur miel de ce que celle-ci leur apporte. Cette double démarche permettrait de réduire, en en rapprochant les bords, la fracture dont il a été question en introduction à ces lignes ; ou de la déplacer, en en redéfinissant les termes. Un exemple : il faut attendre une note appelée à la page 209 pour que soient évoquées « les propriétés d'émergence [que] possède le niveau mental » (note 20, p. 314). Ne serait-ce pas de là que naîtrait l'« esprit », avec son autonomie propre (même si, bien sûr, il ne peut pas se concevoir sans le support du substrat matériel du cerveau) ? A.R. Damasio dit qu'à propos de celles-ci notre ignorance est grande. Sur le plan neurobiologique, sans doute. Mais le terrain a été abondamment arpenté sous d'autres angles ; en général – qui plus est – en prise directe sur le vécu : il ne serait pas inconvenant pour le biologiste de voir quels enseignements il pourrait tirer de la matière ainsi réunie pour éclairer sa propre lanterne. De cette confrontation pourrait ressortir une autre lecture de Descartes.

Ainsi, au-delà de son intérêt en raison de la question qu'il aborde, ce livre présente celui d'illustrer excellemment le fait que les frontières entre champs du savoir sont le reflet de nos représentations du monde, ainsi que de notre savoir-faire et de nos décisions en matière d'acquisition des connaissances, et non pas une nécessité liée à la nature des choses. Il le fait en montrant par la même occasion la façon dont une discipline construit son objet propre à partir d'un phénomène aux multiples facettes, ce que cela apporte en termes de connaissances, mais aussi les discontinuités qui en résultent. Il démontre de ce fait que, pour aller de l'avant, la recherche exige,

aux côtés des avancées disciplinaires, des confrontations interdisciplinaires. Ce qui serait le plus instructif maintenant, ce serait que les disciplines concernées par ce manifeste – fort offensif – de ladite « neurobiologie des sentiments » prennent position par rapport à lui. Le débat ainsi ouvert serait d'un intérêt tout à fait général.

Marcel Jollivet
(CNRS, UMR Ladyss, France)
marcel.jollivet@u-paris10.fr

Le Développement durable : dynamique et constitution d'un projet

Edwin Zaccai

PIE-Peter Lang, 2002, 358 p.

En sept chapitres, E. Zaccai s'emploie à faire le point sur l'un des concepts les plus fuyants de la politique contemporaine, le développement durable. Son travail sera précieux pour les étudiants, qui trouveront dans cet ouvrage les contextes historiques du déploiement de la notion, l'ensemble des déclarations politiques qui l'ont structurée et les grandes lignes de son analyse par les économistes, les sociologues, les politistes, le droit restant sous-exploité. Les chercheurs n'y apprendront sans doute pas grand-chose, mais apprécieront l'effort de rassemblement de données jusque-là dispersées.

Le premier travail d'E. Zaccai est évidemment de remettre de l'ordre dans le vocabulaire et les principes fondamentaux qui découlent logiquement de l'objectif de durabilité du développement. Qu'est-ce que le développement, ou plutôt comment le concept simple de croissance a évolué jusqu'au développement par adjonction constante de nouveaux critères? Comment le développement façon développement durable a rejoint, par de nombreuses caractéristiques, le développement du nouvel ordre économique international des années soixante-dix? Comment les préoccupations dites intergénérationnelles et intragénérationnelles reformulent la question de l'équité? Comment la volonté de concilier environnement et développement débouche sur le principe dit d'intégration? Comment les doutes, la perplexité qui caractérisent l'approche complexe du développement conduisent aux exigences d'information, de transparence, et finalement de participation? Comment ces mêmes doutes reformulent la question du temps, par le principe de précaution et la pratique des moratoires? Comment définir l'environnement par rapport à l'écologie?

L'auteur conduit très logiquement le lecteur à constater que les finalités annoncées ont quitté les rivages de la protection de la nature au profit d'une gestion empirique et modeste des interfaces entre le naturel et l'artificiel. De même, dans la constellation des préoccupations environnementales, on ne se limite plus à la gestion de la nature,

mais on inclut des préoccupations sociales – il faudrait dire aussi culturelles – et, de plus en plus, la question du rapport du corps politique aux sciences et aux techniques. E. Zaccai explique, dans cette logique, comment la critique des politiques anthropocentrées a cédé la place à des politiques centrées sur l'épanouissement de la personne humaine, ce qui explique, s'il en était besoin, la liaison toujours plus forte entre environnement et santé.

On s'intéressera tout particulièrement à l'analyse approfondie tentée par l'auteur, autour du diptyque besoins fondamentaux - limites environnementales (qu'il s'agisse des contraintes quantitatives sur les ressources ou des problèmes de pollution). Du point de départ très alarmiste du club de Rome à la confiance retrouvée dans les solutions technologiques et la possibilité de lier développement et environnement, l'auteur analyse les difficultés d'approche de la notion de besoin comme le caractère fuyant des limites toujours repoussées que l'environnement imposerait au développement économique, ou les courbes très incertaines de la croissance démographique. Il en ressort que, si l'on peut sérieusement s'attacher à la recherche d'une certaine éco-efficience, il est toujours hasardeux de projeter des tendances sur le long terme, les retournements inattendus paraissant être la norme. Enfin, deux gros chapitres sur les approches économiques très diversifiées de la notion de développement durable et les réponses des entreprises clôturent l'ouvrage, le deuxième étant l'un des apports les plus originaux du livre. On regrettera une lacune, qu'il serait important de combler à l'avenir. Si, comme c'est probable en l'état, c'est le concept d'éco-efficience qui est appelé à structurer la mondialisation du projet, alors le transfert de technologie redevient une question-clé du commerce international. On ne s'y intéressera plus de la même manière que dans les années soixante-dix, mais dans une optique nouvelle, puisque, loin d'être dans l'intérêt essentiel des pays en développement, le transfert sera un objectif des pays développés. Quels en seront les instruments juridiques? La question n'est pas tranchée, et il n'est même pas certain qu'elle soit vraiment abordée en dehors du cas très particulier du changement climatique, où la réflexion n'avance d'ailleurs pas bien vite.

Les références intellectuelles de l'ouvrage tournent autour de Michel Beaud, Luc Boltanski, Dominique Bourg, André Gorz dont les travaux pionniers ont trop souvent été oubliés, Bruno Latour, Gilbert Rist, les deux Sachs, Ignacy et Wolfgang, et Isabelle Stengers – des visions très politiques et globales du sujet, donc, plutôt que des visions techniques, ce qui permet au lecteur de situer le problème dans un projet politique global qui lui donne sa cohérence en même temps qu'il en trace les limites, ce projet étant loin d'être communément partagé.

Marie-Angèle Hermitte
(CNRS, EHESS, France)
mahermit@club-internet.fr

L'Animal dans nos sociétés

Florence Burgat (Ed.)

La Documentation française, *Problèmes politiques et sociaux*, n° 896, 2004, 124 p.

Contrairement à ce que peuvent donner à croire les titres de cet opuscule et de la collection dans laquelle il est publié, il ne s'agit nullement d'un bilan sociopolitique de la place des animaux dans la société occidentale, mais d'une anthologie de textes dont, par ailleurs, le choix dénote davantage une intention militante qu'un souci documentaire.

L'avant-propos de la responsable de l'ouvrage donne le ton : le propre de l'homme serait introuvable, et la différence humanité-animalité ne serait rien d'autre qu'une construction humaine destinée à légitimer le « spécisme » et sa conséquence pratique, l'exploitation des animaux.

Tout le reste est à l'avenant. La première partie ne se consacre à la question des frontières entre l'animalité et l'humanité que pour en contester l'existence. Ce concert ne laisse entendre aucune note discordante, l'un des auteurs cités (le philosophe Pierre Guenancia) allant même jusqu'à affirmer qu'aucune observation ne permet de distinguer l'homme de l'animal et que, par conséquent, l'anthropologie n'est qu'une annexe de la zoologie !

La deuxième partie se penche ensuite sur le statut moral et juridique des animaux. Là aussi, partisans de la compassion envers les animaux, de leur protection par des « droits » en propre, et même de leur « libération » occupent tout le terrain. La seule voix dissonante admise est celle de Luc Ferry, avec un extrait pour le moins minimaliste, au regard de ses positions connues sur la question !

Si la troisième partie s'ouvre enfin aux « usages » réels des animaux, c'est pour en faire la critique systématique : boucherie, zootechnie productiviste, expérimentation, chasse, fourrure, animaux de compagnie, zoos, cirques, corridas, rien ni personne (éleveurs, dresseurs, marchands. . .) n'échappe à la vindicte soi-disant vertueuse d'auteurs « antisécistes » mal informés ou de mauvaise foi, si l'on en juge au procédé utilisé, toujours le même, qui consiste à caricaturer l'adversaire de manière à pouvoir, ensuite, le critiquer et le diaboliser plus aisément. Là encore, la seule voix discordante – celle de Jean Lacouture se faisant l'avocat de la tauromachie – ne suffit pas à donner à l'ensemble ne serait-ce qu'une illusion de diversité.

Ni les annexes – principalement des textes législatifs relatifs à la protection des animaux –, ni le glossaire – réduit à huit entrées : animalité, CITES (« Convention de Washington »), différence anthropozoologique, droits des animaux, libération des animaux, pitié, protection des animaux, spécisme et utilitarisme (au sens du philosophe anglais Jeremy Bentham) –, ni la bibliographie de 84 titres, presque tous conformes au politiquement

correct « animalitaire » (selon le mot d'Ernest Hemingway), ne viennent atténuer l'impression de malaise et d'agacement que provoque l'ensemble. Car, enfin, que des animaux ne soient pas traités comme il conviendrait, nul ne le conteste. Est-il pour autant acceptable de donner à penser que tous les éleveurs, utilisateurs d'animaux et autres acteurs et professionnels des filières animales sont, par définition, d'irresponsables et sanguinaires bourreaux d'animaux ? Les philosophes, qui forment l'écrasante majorité des auteurs de ce petit livre, ne se montrent pas, ici, sous leur meilleur jour. On les savait indifférents aux faits – et il faut l'être, pour ne pas voir le « propre de l'homme » !; on les découvre aussi, en définitive, peu intéressés par lui. Du moins ont-ils raison sur un point : les animaux ne manquent pas de mérites, notamment pas de celui d'avoir fait éclater au grand jour la misère d'une certaine philosophie.

Jean-Pierre Digard

(CNRS, France)

digard@ivry.cnrs.fr

L'Animal humain : traits et spécificités

Georges Chapouthier (Ed.)

L'Harmattan, 2004, 118 p.

La question du livre « Quelles sont donc les traits qui, d'un animal particulier [l'homme], font un être si profondément différent ? » (4^e de couverture) n'est heureusement pas exactement celle à laquelle se sont attelés les auteurs. Heureusement, dirions-nous, car cette question mille fois débattue n'a pas apporté d'élan nouveau depuis le constat plein de dérision du naturaliste Bruce Bagemihl. « Il y a, écrit-il, une longue et sordide histoire des affirmations de l'unicité de l'homme. Sur toutes ces années, j'ai lu que les humains étaient les seules créatures qui rient, qui tuent d'autres membres de leur propre espèce, qui tuent sans le besoin de manger, qui présentent une réceptivité sexuelle des femelles permanente, qui mentent, qui montrent un orgasme féminin, qui tuent leur propre jeune. Peut-être, la seule vraie différence entre les espèces est que les gens, au contraire des animaux, ont tendance à faire des généralisations simplistes » (Bruce Bagemihl, 1999. *Biological Exuberance. Animal Homosexuality and Natural Diversity*, New York, St. Martin's Press). Chacun des auteurs a, à sa manière, détourné la question. Ainsi Élisabeth de Fontenay va-t-elle envisager celle des enjeux liés à cette quête de l'unicité de l'homme : « Pourquoi cette immuable obstination à définir l'humanité de l'homme ? C'est comme si l'écart que l'on veut à toute force maintenir entre l'homme et la bête pouvait toujours et encore se maintenir dans son infinité » (p. 13). Elle montre que la manière dont on y répond, ou dont on répond à la question de la différence, dépend d'abord de

découpe de champs disciplinaires : « En réalité, le problème du propre de l'homme se présente d'abord comme une affaire de critères et de frontières, donc de méthodologie : biologie moléculaire et/ou psychanalyse, primatologie et/ou anthropologie culturelle, génétique et/ou sociologie ? » (p. 16). Si elle accepte de suivre quelques philosophes et naturalistes, c'est pour finalement chercher une différence qui « nous offre une chance de caractériser l'humain sans le séparer des autres vivants » (p. 27). Bernard Andrieu, en proposant de parler de l'homme et de l'animal comme « corps pensant », comme « modulation vivante de l'esprit » et comme singularité, pourrait, semble-t-il, fournir une réponse possible à cette offre. Ce qu'Élisabeth de Fontenay souligne finalement, c'est que l'enjeu de la différence ne concerne pas seulement les rapports de l'homme à l'animal, mais les rapports des hommes entre eux. Ainsi montre-t-elle que les défenseurs du dualisme « ne se font pas faute de mettre les incertains du propre de l'homme devant leurs responsabilités pratiques. [...] si vous donnez quelque statut ontologique ou juridique aux bêtes, si vous les rapprochez de la réalité humaine, vous êtes inmanquablement entraîné dans des analyses et des attitudes pouvant mener au racisme » (p. 14). C'est bien, en effet, aux rapports des hommes entre eux que la question de la différence nous renvoie. Deux contributions nous semblent illustrer ce point, quoique de manière divergente. D'une part, lorsqu'il est question de savoir si l'animal travaille, Jean-Yves Goffi aboutit, à l'issue d'une controverse opposant Aristote et Marx, à l'idée que l'homme comme l'animal travaillent ; mais cette communauté n'est construite qu'au prix d'un dénigrement du travail et donc d'une hiérarchisation entre les laborieux et les créateurs. En revanche, Pascal Acot montre dans une perspective critique que la question de la définition de l'animal se subordonne totalement à celle, controversée, de l'homme : « le statut d'être humain serait lié au jugement subjectif des autres, en fonction de normes floues, mouvantes, culturelles et sans cesse remises en cause – c'est-à-dire en dernière analyse en fonction de rapports de force fluctuants ; et l'histoire du siècle qui vient de s'achever est riche en preuves tragiques de ce constat : la spécificité humaine est moins un objet d'études que l'objet d'un combat » (p. 40). La position de Bernard Baertschi semble d'une certaine manière rejoindre cette conclusion. En comparant les traditions morales qui cautionnent la différence, il se demande si celles-ci ne sont pas comme « un écran de fumée » : loin de reposer sur des faits empiriques, elles « autoriseraient » à traiter de manière différente les hommes et les animaux. Il suggère avec Denett que l'attribution du statut de personne tiendrait avant tout de la convention : c'est la manière de traiter l'autre qui en fait une personne plutôt que l'inverse. La suite de l'article montre cependant que ce conventionnalisme n'existe, selon Baertschi, que pour une certaine catégorie d'êtres : l'homme aurait

par lui-même une propriété qui lui assure de facto la dignité ; l'animal, en revanche, pourrait se la voir attribuer, notamment afin de fixer une limite à notre pouvoir de manipulation et de transformation à son égard.

La question éthique est finalement le véritable enjeu de ce débat. La différence essentielle ne serait-elle pas, demande Jean-Claude Nouët, que l'homme est le seul animal vraiment cruel ? La réponse de Georges Chapouthier semble d'abord infirmer cette proposition : l'homme est un être moral et cette moralité s'enracine dans la nature. Cependant, l'auteur nous met en garde contre la tentation d'expliquer les comportements moraux par le recours à cette dernière en montrant les dérives que cette conception entraîne (qu'on pense à tout ce qu'il est possible de légitimer en recourant à l'ordre naturel). La morale serait-elle alors exclusivement un fait de culture ? Cette position elle-même n'est pas sans danger, notamment lorsqu'elle légitime des pratiques en recourant à la tradition qui, le plus souvent, ne sert qu'à justifier l'exploitation d'êtres plus faibles, comme une perpétuation déguisée du privilège des puissants.

Cette question est destinée à en rester une : la singularité de l'homme, répète Georges Chapouthier, tient à « son puissant cerveau ». Mais rien de cette puissance ne peut garantir qu'il choisisse le meilleur ou le pire.

Vinciane Despret

(Université de Liège, Belgique)

v.despret@ulg.ac.be

Jocelyne Porcher

(INRA-SAD/CNAM-LPTA, Paris, France)

jocelyne.porcher@free.fr

De la haie aux bocages

Jacques Baudry, Agnès Jouin (Eds)

INRA Éditions, 2003, 474 p.

Après avoir lu *De la haie aux bocages*, l'ouvrage collectif coordonné par Jacques Baudry et Agnès Jouin, il vous sera difficile de prétendre : « je hais les haies » ou « je nage dans le bocage ». Cet ouvrage conduit en effet le lecteur, par un cheminement le long des haies, entre les parcelles de bocage, à mieux connaître et apprécier les relations entre les haies et les paysages auxquels elles contribuent, des dynamiques écologiques aux représentations sociales, en passant par leur gestion par les agriculteurs.

Sur la forme, tout d'abord – et cela ne gêne rien –, l'ouvrage est de belle facture. Il est joliment illustré par des dessins, aquarelles, cartes, photos, schémas et figures qui rendent le texte vivant. En deuxième lieu, l'ouvrage est bien organisé, avec plusieurs niveaux de lecture. Pour ceux qui veulent aller vite, ceux qui sont plus intéressés par certains aspects du fonctionnement et des

dynamiques des bocages que par d'autres, des mémos introductifs et des conclusions bien construits permettent d'aller à l'essentiel.

Dernier point sur la forme – mais on touche là déjà au fond –, la lecture de l'ouvrage est aisée, sans rien sacrifier à la complexité des sujets abordés. Les textes rassemblés montrent chacun un souci appréciable de bien replacer les faits avancés dans leurs contextes scientifique, géographique et social, de montrer ce qu'ils prouvent, mais aussi précisément leurs limites. L'écueil de généralisations qui pourraient être abusives est ainsi évité. Par ailleurs, hormis quelques passages un peu ardu, qui abordent les types de haies, d'exploitations ou de parcelles analysées, un bon compromis est trouvé, dans l'ensemble, entre accessibilité de l'écriture et rigueur scientifique. Un des paris annoncés de l'ouvrage est gagné : rendre les derniers résultats des recherches sur les haies et les bocages accessibles à un large public, tant de chercheurs et d'enseignants que de gestionnaires et de techniciens.

Sur le fond de l'ouvrage, deux niveaux de lecture au moins sont possibles, qui ne sont pas ceux qui pourraient trivialement opposer la haie et le paysage bocager, ou la Nature et la Culture, ou bien encore la science et son application à la gestion. Sur ces trois plans, est réussi un véritable parti pris d'intégration. L'exemple instructif des haies et des bocages permet de bien comprendre qu'on ne peut analyser le fonctionnement d'un élément de paysage, et bien le gérer, sans prendre en compte le fonctionnement de l'ensemble du paysage et des entités structurelles et fonctionnelles qui le composent. Le lecteur est aussi saisi de ce que les faits sociaux et techniques influent sur les dynamiques écologiques des bocages, tout comme les propriétés écologiques influent sur les pratiques de gestion et les valeurs patrimoniales. Enfin, l'ouvrage relate comment scientifiques et gestionnaires, dialoguant autour de la gestion des haies et des bocages, se sont renvoyés des questions et ont cherché à y répondre ensemble, sans que la qualité des connaissances écologiques, techniques ou sociales que les uns ou les autres pourraient tirer de l'ouvrage ne soit altérée.

Le premier niveau de lecture possible concerne la connaissance des haies et des bocages, ainsi que des méthodes et des outils pour les étudier (ceux-ci étant particulièrement exposés en 2^e partie de l'ouvrage, mais notifiés tout le long des chapitres autant que nécessaire). L'ouvrage est bien documenté sur les travaux de recherche effectués dans le monde sur le thème. Cela permet d'appréhender la diversité des bocages et les facteurs participant de leur construction (1^{re} partie de l'ouvrage), et de faire ensuite « l'état de l'art » scientifique sur les avancements en sciences sociales, naturalistes ou en gestion (respectivement la 3^e, la 4^e et 5^e, puis la 6^e partie).

Toutefois, la richesse principale de ce livre tient au fait qu'il s'appuie sur un effort de recherche pluridisciplinaire sur deux sites d'étude particuliers, le bocage armoricain

et le Champsaur alpin. Il s'agit de champs d'investigation scientifique particulièrement féconds, puisqu'ils couvrent l'ensemble des thématiques intéressant les bocages et des méthodes mises en œuvre pour les caractériser et aider à leur gestion. Les études sur le bocage armoricain, en particulier, offrent une profondeur historique qui permet de bien appréhender la dynamique conjointe des haies, des systèmes d'exploitation agricole et des territoires. Sur un ensemble d'exemples bien instruits, mis en perspective par une bibliographie assez complète, le lecteur peut aisément saisir les facteurs biophysiques, techniques et sociaux qui fondent les haies et les bocages auxquels elles participent, de même que ceux qui les font évoluer. L'importance des agriculteurs et de leurs systèmes d'exploitation dans cette dynamique est bien évaluée et mise en avant. Certaines idées reçues, comme celle concernant le remembrement, sont débattues. Des pistes de réflexion sont lancées, notamment en ce qui concerne le rôle que pourraient jouer les haies dans les mouvements des éléments chimiques comme le nitrate. C'est en fait tout un monde, celui du bocage, dont le fonctionnement est mis en débat dans ce livre, ne laissant de côté aucune des lacunes actuelles des connaissances scientifiques, refusant les approximations pour mieux servir les chercheurs dans leurs travaux futurs, de même que les gestionnaires des haies et des territoires embocagés.

Cela a été dit pour la mise en forme très pratique de l'ouvrage, qui offre de multiples entrées et niveaux de lecture, mais sur le fond aussi, toute errance est permise, en fonction du degré de curiosité du lecteur. À l'image des relations entre les paysages et les éléments qui les constituent, tels que la haie, chaque chapitre peut être lu en lui-même, qu'il traite d'écologie, d'environnement, de technique, d'économie, de représentations sociales, sachant que des ponts sont intelligemment faits entre les chapitres, qui donnent de la cohésion et de la consistance à l'ensemble de l'ouvrage. On conseillera bien sûr au lecteur de lire tous les chapitres de cet ouvrage, car celui-ci tient une grande part de son intérêt dans la vision globale des bocages qu'offre la multiplicité des points de vue scientifiques et techniques qui s'y expriment. On se permettra toutefois de proposer au lecteur qui veut aller vite la lecture du chapitre 17 (« Perspectives pour l'aménagement et la gestion des paysages bocagers »). Ce chapitre est le cœur de l'ouvrage. Nul doute qu'il donne envie d'aller plus loin dans la connaissance du fonctionnement et des dynamiques des haies et des bocages, ainsi que de leur gestion.

Le deuxième niveau de lecture concerne la dynamique des recherches dans l'interface nature-société. Même si les bocages ne représentent qu'une faible proportion des paysages de ce monde, la thématique des haies et des bocages est assez représentative de cette interface, dans laquelle il est nécessaire de se placer pour étudier la grande majorité des situations de gestion des

ressources renouvelables du monde actuel. Parmi toutes ces situations de gestion des ressources, les bocages sont en effet un objet de recherche particulièrement fécond. Avec les éléments linéaires qui organisent les territoires et leurs gestions, ils sont relativement faciles à étudier, à caractériser, à relier à des faits sociaux et techniques, des stratégies foncières, territoriales, productives, environnementales. Cette relative facilité d'analyse ne rend pas le mérite des chercheurs et des gestionnaires moins grand. Cela leur permet simplement, plus que pour tout autre type de paysage, d'avoir une continuité dans l'effort de recherche et d'être à la pointe des progrès scientifiques dans une perspective d'analyse multidisciplinaire. En ce sens, cet ouvrage est exemplaire de l'évolution des recherches entre nature et société, et des dialogues qui se sont densifiés au cours des trente dernières années entre fonctionnement écologique, actes techniques d'agriculteurs et faits sociaux. Alors qu'au début des années 1970, les recherches sur la production agricole et la gestion des patrimoines naturels et culturels sont déconnectées les unes des autres, et que la haie est étudiée comme écosystème autonome, les années 1980 voient l'émergence d'une meilleure prise en compte de la diversité des situations rurales et d'un fonctionnement global des paysages ; les années 1990 consacrent l'écologie du paysage et voient émerger les approches paysagères, puis territoriales. De cette évolution intégrative de la recherche en milieu rural, de la parcelle aux territoires de gestion, du paysan à la société, l'ouvrage rend parfaitement compte à travers l'exemple des bocages. Il constitue ainsi, pour les chercheurs et les gestionnaires qui s'intéressent aux dynamiques des territoires ruraux et à leur gestion, un livre de référence.

Denis Gautier

(Cirad, Bamako, Mali)

denis.gautier@afribone.net.ml

La Protection de la nature en Bretagne. La SEPNB (1953-2003)

Maurice Le Démézet, Bruno Maresca
Presses universitaires de Rennes/Bretagne
vivante-SEPNB, 2003, 240 p.

En publiant le parcours d'une association régionale de protection de la nature, Maurice Le Démézet et Bruno Maresca se placent dans l'histoire du mouvement écologiste. En effet, au cours de son évolution, la Société d'études pour la nature en Bretagne (SEPNB) se trouve confrontée à la montée en puissance des préoccupations environnementales et à la remise en question de ses objectifs naturalistes. Dans l'affrontement au sein de sa structure interne, différents courants s'opposent sur fond d'institutionnalisation et de professionnalisation.

L'ouvrage monographique est découpé en quatre parties correspondant aux périodes de structuration de la

SEPNB. Des illustrations variées (articles de journaux, témoignages, photographies...) enrichissent le texte.

Dans la « période de fondation » (1953-1966), se met en place le projet social de l'association, basé sur la création de réserves naturelles et l'action éducative (connaissance et découverte de la nature). Agencée sur le modèle des sociétés savantes, la SEPNB édite une revue, *Penn ar Bed*, référence dans son domaine, et développe ses compétences scientifiques, pédagogiques et gestionnaires, ce qui se traduit par la création d'un bureau d'études proposant une activité d'expertise. Ses ressources et moyens reposent pour l'essentiel sur le recrutement, donc l'augmentation des adhérents. Sa croissance, dans les années 1960, est rapide. Cependant, l'irrégularité des cotisations provoque une première crise. Cette période s'achève avec la mort de son fondateur historique, Michel-Hervé Julien.

La seconde période, « La dynamique des associations pionnières » (1967-1982), intègre le mouvement d'écologie politique des années 1970. La SEPNB évolue dans un contexte de lutte écologique où les mobilisations se multiplient. Face au développement économique de la région, la SEPNB privilégie une politique de conciliation. Par ailleurs, légitimée par la reconnaissance de son utilité publique, sa participation aux instances publiques s'amplifie. Sans pour autant s'intéresser à la demande sociale émergeant de sa base, elle recherche constamment de nouveaux adhérents et s'éloigne de ses militants politiques qui s'éparpillent au sein de nouvelles associations telles que l'APPSB (devenue en 1983 Eau et Rivières de Bretagne [ERB]). Pour pallier cette crise, la revue *Oxygène*, de nature plus militante, est créée. Cette période est également marquée par les premières actions contentieuses. Celles-ci restent marginales, notamment à cause des mesures de rétorsion (coupure des subventions). Malgré la démonstration de son efficacité et ses compétences dans l'expertise et la gestion de crise lors de la catastrophe de l'*Amoco Cadiz*, elle se retrouve toujours confrontée aux difficultés de financement. En effet, deux facteurs entraînent une surcharge financière, liée à l'accroissement du nombre de salariés : d'une part, ses activités au sein du bureau d'études se diversifient ; d'autre part, le nombre de réserves, qui fondent son identité, augmente. Elle devient un prestataire au service des pouvoirs publics, tant dans le domaine de l'expertise que dans celui de l'animation. Progressivement, son leadership régional est remis en question. Seules son expérience et sa scientificité contribuent à son maintien sur la scène régionale.

La troisième période couvre les années 1982 à 1992, « de la crise des adhésions à l'expansion de l'activité ». Confrontée à l'institutionnalisation et à la professionnalisation de ses activités, l'association entre dans une crise aiguë, crise au niveau financier et dans son orientation politique, signe d'une mutation en profondeur. Les salariés du bureau d'études sont licenciés, la revue *Oxygène* est arrêtée et le nombre d'adhérents continue

sa chute. Les ambitions de la première génération, celle des fondateurs, disparaissent au profit d'une vision plus gestionnaire axée sur la capacité d'offres de services et d'expertise. Le rôle de gestionnaire, notamment grâce aux réserves, est complété par l'animation qui s'oriente vers l'éducation à l'environnement. De grands projets sont mis en place. Le nombre de salariés ne cesse de croître. Les conséquences se ressentent dans le fonctionnement : dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et désengagement progressif des bénévoles.

Dans la dernière période identifiée (1990-2002), « Après la crise organisationnelle, quel est l'avenir des associations ? », la SEPNB marque son renouvellement générationnel et sa volonté de se perpétuer. Une crise interne entre dirigeants et militants aboutit à la démission du secrétaire général, trop omniscient, et à l'embauche d'un directeur chargé de s'occuper des tâches de gestion et de coordination. En 1999, la SEPNB devient Bretagne vivante. Association gestionnaire, multipliant les partenariats, elle conserve deux objectifs principaux : la connaissance naturaliste et scientifique des habitats naturels et des espèces, et l'éducation à l'environnement. Son avenir reste incertain malgré ses compétences et son expérience.

Évoquées dans la dernière partie de l'ouvrage, deux associations au parcours différent de la SEPNB élargissent la réflexion. Néanmoins, la problématique inhérente aux associations demeure latente. L'analyse n'effleure que de manière superficielle les questions de fond qui se posent à toutes les associations pérennes, telles que les relations dirigeants-salariés-bénévoles-militants ou l'ambivalence du rôle des associations auprès des pouvoirs publics. . . Par ailleurs, une comparaison plus poussée entre la SEPNB et Eau et Rivières de Bretagne (cf. Anne-Paule Mettoux, 2002. *Les Associations et le changement social. Cas d'Eau et Rivières de Bretagne (1969-1997)*. Thèse de doctorat, Paris 10, Nanterre) compléterait cette étude, notamment en replaçant la réflexion dans un contexte régional où les conflits environnementaux structurent le mouvement associatif.

Anne-Paule Mettoux
(Sociologue, UMR Ladyss, France)
annepaulemettoux@wanadoo.fr

Agriculture et alimentation de l'Inde : les vertes années (1947-2001)

Bruno Dorin, Frédéric Landy
INRA Éditions, 2002, 256 p.

Inde : le grand chassé-croisé alimentaire

Bruno Dorin
in *Demeter 2005*, Club Demeter, 2004, 280 p.

La connaissance de l'agriculture de l'Inde nous était peu accessible. L'ouvrage de Bruno Dorin et

Frédéric Landy, publié en 2002, et l'article de Bruno Dorin dans le *Demeter 2005* comblent cette grande insuffisance.

Bruno Dorin et Frédéric Landy sont deux amoureux de l'Inde. Ils lui ont consacré une grande partie de leurs travaux de recherche. L'ouvrage commun qui en résulte est une somme considérable de connaissances d'une très grande utilité pour ceux qui travaillent sur les politiques agricoles, les marchés mondiaux, les questions alimentaires, environnementales, le développement durable, ainsi que l'histoire. Le livre est construit autour de la question, qui se pose en permanence, de l'agriculture indienne : comment peut-elle assurer une production alimentaire suffisante pour sa population qui dépasse le milliard de personnes ? Et si l'Inde renonce à une politique d'autosuffisance, quelle sera la nouvelle politique ? Il y a, en effet, encore 300 millions de pauvres en Inde et c'est le pays du monde qui compte le plus de sous-alimentés. Pour répondre à ces questions, les auteurs présentent une analyse détaillée couvrant les cinquante dernières années, appuyée sur des statistiques.

L'analyse du cadre physique de la production (climat, sols, irrigation) est d'une grande précision, illustrée de nombreuses cartes détaillées. Il en est de même pour la production : les annexes présentent 42 cartes des principales productions agricoles ; on dispose de cartes pour les principaux indicateurs économiques (mécanisation, engrais, intensité de culture. . .) permettant de raisonner la productivité. La plupart des indicateurs sont présentés sous forme de graphiques montrant les évolutions sur 50 ans.

Les différents chapitres donnent des informations sur les principaux produits (plantes d'exportation, céréales, oléagineux, élevage, fruits et légumes). La « révolution verte » y est abondamment décrite, ainsi que les politiques de saut de productivité qu'ont été la « révolution blanche » (accroissement spectaculaire de la production laitière) et la « révolution jaune » (même chose pour les oléagineux).

L'ouvrage apporte de précieuses informations sur les difficultés que rencontre l'Inde dans son combat alimentaire. Tout d'abord, on y voit les limites des politiques centralisées et l'incidence du phénomène bureaucratique, les impasses de la réforme agraire et la persistance de la pauvreté. La description quelquefois cartographiée des graves problèmes environnementaux est de nature à inquiéter pour l'avenir : excès d'utilisation d'engrais, pollution, excès d'utilisation d'eau, engorgement des sols, conflits pour l'usage de l'eau, salinisation des sols.

Un long développement est réservé aux transformations des comportements de consommation alimentaire. L'émergence d'une classe moyenne numériquement très importante et l'évolution du régime alimentaire entraînent un fort accroissement des demandes en viande de volaille et en huiles, ce qui pose des problèmes de choix de politique agricole.

Dans son long article dans le *Demeter* 2005, Bruno Dorin va plus loin en explorant les choix possibles de la politique agricole de l'Inde. Si l'Inde, face à la croissance de sa population, ne peut tout produire, elle devra choisir entre l'autosuffisance céréalière et la satisfaction de la demande de diversification alimentaire. L'Inde, nous dit-il, choisit en ce moment de privilégier l'autosuffisance céréalière et devient un grand importateur d'huiles sur le marché asiatique.

Michel Griffon

(Cirad, France)

michel.griffon@cirad.fr

Ville panique : ailleurs commence ici

Paul Virilio

Galilée, coll. « L'Espace critique », 2004, 158 p.

Dans ce nouveau livre, Paul Virilio égrène un peu au hasard ses opinions sur une actualité dominée par la destruction des *Twin Towers* en 2001. Ainsi s'ouvre « une ère de mondialisation d'un terrorisme métropolitique, où la perte d'importance de l'étendue territoriale des nations se trouve compensée par la masse critique de ces concentrations mégapolitaines que nul ne gouverne vraiment ». À l'intérieur, la police n'ose plus intervenir dans certains quartiers sensibles, et la dépendance vis-à-vis de l'électricité rend la ville également vulnérable aux attaques extérieures. Rien d'étonnant à ce que plusieurs dizaines de millions d'Américains (et d'autres) s'enferment dans les *gated communities*, en quête de l'ultime confort, celui de la sécurité intérieure.

Les conflits traditionnels sont complètement modifiés par les conditions de la « guerre médiatique », comme le montre, par exemple, la façon dont l'État d'Israël fait croire « qu'il ne combat que des terroristes ». Nous vivons, selon l'auteur, dans « une démocratie d'émotion publique », dans une sorte « d'individualisme de masse », puisque c'est chacun, un par un, qui subit, au même instant, le conditionnement mass médiatique ». Les télécommunications instantanées supplantent la vitesse des communications physiques, et on peut parler « d'un crépuscule des lieux ». . . Comme toujours chez Paul Virilio, nous sommes emportés par la magie du verbe, par l'abondance des formules qui font que l'auteur soit si souvent, et si facilement, cité. La recherche à tout prix de la formule peut toutefois polluer le raisonnement et conduire à des formulations obscures, telle cette idée que « la fractalisation soit l'avenir de toutes les tentatives de globalisation ». La part de la médiatisation dans le catastrophisme ambiant n'est pas objectivement évaluée, et le pessimisme englobe indifféremment la conquête spatiale, sans qu'on sache vraiment pourquoi, « l'élargissement inconséquent de l'Europe », les NTIC, « qui ont surtout communiqué la ruine et le désastre », etc. Pour finir, l'auteur pense que, « loin de grandir l'individu, le progrès des

techniques le diminue ». Bref, l'auteur n'a qu'un objectif : nous donner la panique. . .

Yves Guermont

(Équipe MTG, Université de Rouen, France)

yves.guermont@wanadoo.fr

La Modélisation. Évolution des pratiques

Elsevier, *Annales des Ponts et Chaussées*, n° 107-108, 2003, 96 p.

On vérifie une fois de plus, dans ce numéro spécial, la multiplicité des acceptions du concept de modélisation. Diversité qui se traduit au niveau des usages des modèles qui, selon les cas, sont conçus pour répondre à une question immédiate (Comment gérer des eaux urbaines ?), approfondir une question théorique (Comment représenter un phénomène « multiphasique » ?), créer une approche (notamment dans un contexte interdisciplinaire : comment mettre en œuvre une gestion intégrée ?), illustrer un débat (autour d'un phénomène naturel), créer un débat (par exemple, celui de l'avenir de notre planète), etc. Cette diversité se manifeste également au niveau des dispositifs, des protocoles. Ce numéro spécial trouve son homogénéité dans un questionnement commun sur la pratique de la modélisation. Les auteurs des différents articles, au-delà de la présentation d'une opération de modélisation dans leur domaine, en précisent quels en sont les acteurs, comment ils s'organisent pour la mettre en œuvre, quelles sont les évolutions en cours de ces modes d'organisation. Il en ressort une typologie de rôles et de situations, tout à fait représentative :

- mathématiciens/ingénieurs dans le contexte de l'expertise (C. Bissel) ;
- informaticiens/mathématiciens dans le contexte de la simulation informatique (C. Lobry) ;
- informaticiens/architectes dans le contexte de la création (G. Hegron) ;
- hydrologues/experts/mathématiciens dans le contexte de la gestion de l'eau (B. Tassin et coauteurs) ;
- climatologues/chimistes/experts/mathématiciens dans le contexte de la pollution de l'atmosphère (B. Sportisse) ;
- physiciens/mathématiciens/informaticiens dans le contexte de la prévision du temps (J. Pailleux et J.F. Geleyn) ;
- scientifiques/journalistes/public/politiques dans le contexte d'un événement climatique (E. Paris) ;
- scientifiques/politiques dans le contexte d'études prospectives (P. Matarosso) ;
- scientifiques/gestionnaires dans le cadre de la gestion intégrée (H. Kieken).

Les auteurs présentent leur sujet, les enjeux, les approches de façon claire, veillant à éviter tout vocabulaire trop spécialisé.

Bien qu'elles insistent sur les tensions en jeu dans les opérations de modélisation, ces études ne relèvent pas de la sociologie des sciences. À notre avis, il serait judicieux de formuler, dans le cadre de cette discipline, les questions de recherche que suscitent, par leur actualité, leur complexité, la plupart d'entre elles, notamment celle de E. Paris sur le traitement d'El Niño dans les médias, ou encore celle de P. Matarosso sur le changement climatique.

Au fil des articles, le lecteur pourra saisir comment évoluent aujourd'hui la pratique de la modélisation et son statut épistémologique, entre théorie et faits. En la matière, on ne peut parler de changement de paradigme. On constate cependant des mutations significatives. Nous en soulignerons deux, que l'on retrouve évoquées à plusieurs reprises, et qui ont trait à l'approche dite de la modélisation inverse et à la technique de l'assimilation de données. Alors qu'une approche classique, directe, consiste, partant d'une théorie existante, à l'explicitier, à la quantifier, à l'illustrer et à la valider à partir de faits, une approche par modélisation inverse consiste, partant de faits sélectionnés, à spécifier de façon de plus en plus détaillée les contraintes qui portent sur la théorie qui devra les généraliser. Cette approche est présentée de façon convaincante dans l'article de G. Hegron sur l'usage de la modélisation déclarative en architecture ; elle fait aujourd'hui l'objet de nombreux développements dans des domaines très divers, de la physique à l'écologie. La technique de l'assimilation de données (B. Sportisse, J. Pailleux et J.F. Geleyn) est de plus en plus souvent mise en œuvre pour des opérations de modélisation à des fins de gestion. Elle constitue un changement de l'opération usuelle de calibrage (ou estimation des coefficients) d'un modèle. À la série classique observation-formulation-calibrage-validation-action et à sa répétition, elle substitue une dépendance plus immédiate, instantanée dans certains cas, moins univoque, entre observation et décision. On retrouve là un point de vue de plus en plus répandu en sciences cognitives et en épistémologie ; la technique de l'assimilation de données pourrait fournir une illustration inattendue de la théorie de l'événement (pensée en acte) de F. Varela.

Dans un éditorial, J.-P. Galland évoque la possibilité que s'élargisse le fossé entre scientifiques et experts et s'inquiète d'une situation où « certains de nos experts sont capables de mieux simuler les processus par l'informatique, mais sans désormais les comprendre ». Il est permis de rester optimiste, pourvu que de telles approches comparatives de la question de la modélisation débouchent effectivement sur les recherches en épistémologie et en sociologie des sciences dont elles soulignent le besoin.

Christian Mullon
(IRD, France)

Christian.Mullon@wanadoo.fr

Les Figures du projet territorial

Bernard Debarbieux, Sylvie Lardon (Eds)
L'Aube/Datar, 2003, 269 p.

Deux termes sont au centre de l'ouvrage collectif dirigé par B. Debarbieux et S. Lardon, le projet territorial et l'iconographie. Le projet territorial est la démarche, relancée dans les nouvelles lois françaises sur l'aménagement du territoire et sur l'intercommunalité, qui vise, dans un territoire, avec une configuration d'acteurs, à engager une prospective et une construction de projet. Les auteurs considèrent que la production de représentations graphiques est « un moment essentiel de l'élaboration de la réflexion de projet et de son énonciation ».

Quelle est la nature de l'iconographie mobilisée ? Comment est-elle produite ? Quels sont les enjeux cognitifs, sociaux, institutionnels de la représentation territoriale par l'image ? Telles sont les interrogations posées qui intéressent les chercheurs concernés par la perception du territoire et tous ceux qui, dans la perspective des politiques publiques, sont interpellés par les représentations spatiales et par l'apprentissage du raisonnement spatial.

Les questions scientifiques abordées par la mise en images du territoire ont trait aux implications sur les divers acteurs concernés, à l'influence sur la conduite du projet, au rôle des experts et des décideurs ; elles relèvent des problématiques des sciences cognitives et de l'approche sociale des connaissances. L'ouvrage s'appuie sur deux postulats : le premier est que le processus de production d'une iconographie de projet renvoie à la diversité des représentations sociales mobilisées ; le second considère que la représentation iconographique de phénomènes territoriaux est utile pour la discussion entre acteurs du territoire.

L'article introductif de B. Debarbieux cadre le contenu de l'ouvrage en présentant neuf enjeux majeurs du recours à l'image dans le projet de territoire et de l'adéquation entre le projet et l'image :

1. Tenter de maîtriser le flot : l'image comme ressource, l'image comme problème. Une attitude réflexive est suggérée face à un recours à l'image qui tend à devenir une norme. L'iconographie apparaît dans une position ambiguë, fortement présente dans la conception alors que son utilisation demeure relativement empirique. Il convient de mettre en regard l'imagerie et les objectifs visés.

2. Différencier les besoins d'iconographie. L'iconographie répond à des besoins divers cognitifs, institutionnels et sociaux. Les besoins élémentaires consistent à : proposer une vision d'ensemble, généralement inaccessible aux sens ; communiquer, échanger de l'information et de la signification ; illustrer et projeter.

3. Souligner le caractère politique de l'iconographie de projet et de prospective. Différentes façons de penser la conception et la communication dans les dispositifs

de production de projet sont distinguées : une communication institutionnelle avec et sans consultation et une conception participative. À chacune de ces catégories sont mises en correspondance des formes iconographiques privilégiées, mais un même processus de projet peut mobiliser, dans le temps, différentes façons d'utiliser l'image.

4. Gérer, dans ses implications sociales, la distance entre la réalité territoriale et sa représentation graphique. Cela suppose de connaître le rapport entre les formes graphiques disponibles et les expériences visuelles des partenaires. Les formes iconographiques diffèrent les unes des autres dans leur façon de représenter. Une technique de représentation adopte un point de vue surplombant (cartes, photos aériennes...) ou terrestre (dessins). Elle reproduit avec une plus ou moins grande fidélité le territoire de référence (ainsi pour la carte et le croquis). La facilité de lecture de l'iconographie dépend de la nature de l'image, mais également de la maîtrise du système symbolique correspondant et de la distribution sociale des compétences graphiques et visuelles.

5. Que faire des spécialistes et des experts ? Le choix d'une représentation graphique désigne des « spécialistes » aux statuts particuliers dans la démarche de projet. Il leur revient de préciser leur rôle et de faire connaître les conditions de production des représentations.

6. Agencer l'image sur le fond et sur la forme selon les besoins. Toute représentation graphique présente un cadre fixé ou incertain, c'est le périmètre. Elle privilégie une métrique qui hiérarchise les enjeux territoriaux. Elle est constituée d'une collection d'objets dont la désignation est un enjeu majeur du message. Le choix des objets peut servir ou desservir l'intelligence collective du territoire.

7. Et l'esthétique dans tout cela ? La qualité esthétique d'un document représente-t-elle une ressource ou un handicap ? Elle est parfois un atout, mais risque d'être mise au service d'une adhésion au détriment d'une réflexion. Il est suggéré de retenir des modes frustes de représentation pour les démarches participatives. Cette dernière réflexion est discutable, car elle semble réserver la qualité esthétique à certains partenaires du projet de territoire.

8. Les futurs de la représentation. Les modes de représentation n'ont pas les mêmes capacités à suggérer l'avenir. La carte apparaît moins adaptée dans un dispositif participatif de prospective territoriale que les photographies ou les symboles.

9. Le singulier et le générique. La question soulevée dans la mise en image d'un territoire est celle du caractère singulier ou générique de sa représentation : d'un côté, la connaissance des habitants ; de l'autre, celle des experts. Trois pratiques actuelles paraissent adoptées : certaines recherchent une forte analogie entre l'image et le référent (photographie) ; d'autres relèvent d'un bricolage

qui s'appuie surtout sur les symboles mobilisés spontanément par les acteurs ; d'autres, enfin, se fondent sur un va-et-vient entre logiques normative et singulière. Le choix de tel ou tel dispositif dépend des objectifs retenus.

Deux ensembles de contributions structurent l'ouvrage. La première partie regroupe des réflexions générales : M. Lussault sur l'image et le projet ; S. Roche sur l'influence du recours aux technologies de l'information géographique sur la conduite du projet ; M. Chiappero sur les différentes formes de représentations ; enfin, S. Lardon sur le rôle des figures graphiques dans l'élaboration du projet de territoire. La seconde partie présente des dispositifs de production iconographiques dans différents contextes territoriaux. Un premier groupe d'expériences réunit des dispositifs d'aide à la décision : W. Van der Knaap sur les transformations paysagères ; D. Laousse sur les projets de transports collectifs urbains ; S. Chardonnel, G. Feyt et J.-C. Loubier sur les représentations 3D ; P. Thinon sur une cartographie d'unités d'égale apparence. Un second groupe concerne les perceptions des territoires par les acteurs : L. Lelli utilise la photographie ; G. Warrot propose une représentation chorématique ; F. Letissier fait dessiner des habitants ; A. Nembrini et F. Joerin réalisent un diagnostic de quartier en mobilisant différents points de vue des habitants. Enfin, le troisième groupe d'expériences présente des démarches de construction d'un projet par étapes : P. d'Aquino propose des jeux d'acteurs et des simulations informatiques ; F. Clément suscite la construction de cartes à partir de dessins ; V. Angeon et S. Lardon s'appuient sur un diagnostic pour dégager une vision partagée du territoire ; une dernière expérience, présentée par M.-C. Fourny et A. Sgard, étudie le rôle de l'iconographie dans un projet de ville nouvelle.

La grande diversité des formes de l'iconographie territoriale qui ressort des contributions incite, comme le suggère B. Debarbieux, à une réflexion sur « l'adéquation d'une image à l'objectif recherché » et sur « les implications sociales et politiques de son utilisation ».

Jean-Pierre Deffontaines

(*Inra-SAD, France*)

jp.deffontaines@wanadoo.fr

Territoires en questions

PUF, *Ethnologie française*, 2004/1, 192 p.

Le territoire est d'actualité – disent Pierre Alphanéry et Martine Bergues dans l'introduction de ce numéro d'*Ethnologie française* – et mérite donc, à ce titre, qu'on le mette en débat. Relevant à la fois du sens commun et de l'usage savant, le territoire est devenu un concept, une entrée « fourre-tout » par laquelle se faufilent – ou se profilent – les réflexions de nos contemporains, et on

n'échappe plus désormais à l'emprise du territoire qui s'insinue jusque dans nos actions les plus quotidiennes et que mobilisent nombre de disciplines scientifiques. Une revue rapide des titres d'articles, d'ouvrages, de revues et de colloques de ces derniers mois ou annoncés, où le territoire sert de point d'accroche, voire d'appel, suffit à confirmer cette allégation, et il y est loisible à chacun de constater, ainsi que le fait Catherine Neveu (p. 59), que « "le territoire" et "le local" sont devenus des figures récurrentes des discours tant politiques que scientifiques ».

Il semblait donc légitime, en effet, de s'arrêter sur ce qui se dit aujourd'hui du territoire, et sur son « utilité » dans une optique pluridisciplinaire. C'est le parti pris de ce numéro où voisinent ethnologues, sociologues, anthropologues et politologues. Ce qui, au demeurant, ne pouvait pas laisser une géographe indifférente, tant il est vrai, ainsi que le souligne André Micoud (p. 19), et même si cela est relativement récent, que « l'idée de territoire est consubstantielle à la géographie ». Savoir ce qui se dit, ailleurs, du territoire pouvait alors être l'occasion de pointer des similarités ou des discordances, de confirmer ou d'invalider des modes d'analyse, voire de susciter de nouveaux questionnements.

Tout au long des diverses contributions proposées, ce sont les grandes fonctionnalités du territoire qui sont mises en évidence : cadre de gestion politique et d'action publique (A. Micoud, C. Traïni, P. de Robert, M. Marié) ; cadre d'appartenance et d'identification individuelles et collectives (Y. Sencébé, S. Sagnes, M. de La Soudière, P. de Robert) ; cadre d'interaction sociale et d'exercice de la citoyenneté (G. Decrop, C. Neveu). Les auteurs mettent tour à tour en lumière telle ou telle fonctionnalité, ou bien la « multifonctionnalité » du territoire, à travers analyses de cas et réflexions de synthèse.

Toutefois, la fonction économique du territoire, cadre et objet d'échanges marchands, si elle apparaît en filigrane dans certains articles (A. Micoud, M. de La Soudière), aurait mérité d'être davantage développée, tant les collectivités territoriales, anciennes ou nouvellement créées, sont désormais sommées, sous peine de régression, voire de disparition, d'investir dans la fabrication d'une image qui, au-delà d'un nom, puisse être « porteuse » ou « vendeuse » et qui leur permette de se repositionner avantageusement dans le nouvel ordre économique mondial et régional. Devant l'exacerbation de la concurrence infranationale et internationale, il devient crucial, à quelque échelle que ce soit, de mobiliser tous ses éléments distinctifs – c'est-à-dire de distinction –, de se présenter en pôle d'attraction pour des « publics-cible » qui ne sont plus seulement consommateurs de produits touristiques, mais aussi d'aménités et de services au quotidien, autrement dit des contribuables et des investisseurs potentiels.

Ce que ces différentes contributions démontrent aussi, c'est que, malgré des apparences de « toujours

là », de « durabilité » qu'on leur prête souvent, les territoires sont dynamiques, mobiles et mouvants. Leurs contours, leurs fonctionnalités, leurs noms même peuvent changer, traduisant des processus de décomposition/recomposition, d'abandon/investissement, de mutation et de changement de valeur parfois rapides et brutaux (G. Decrop). Elles montrent également qu'un territoire peut avoir une existence propre sans que sa population s'y sente réellement attachée ou qu'elle le fasse vivre (Y. Sencébé), ou bien qu'à l'inverse, des territoires vécus, investis et appropriés par des sociétés peuvent ne pas exister « institutionnellement » (P. de Robert). Elles montrent encore qu'un territoire peut se fabriquer de toutes pièces au gré des idéologies ou impératifs économiques, politiques et électoraux (A. Micoud, C. Neveu...), qu'il peut naître, donc, de façon plus ou moins spontanée, mais qu'il peut aussi mourir, et ce même contre la volonté de ses habitants (G. Decrop). Et quand un territoire naît, ou meurt, c'est tout un système social, économique, politique et culturel qui se met en place, ou disparaît. Car, du fonctionnement des territoires dépendent des mises en réseaux, l'organisation de flux de toutes natures, mais aussi des lignes de fracture, en leur sein, et à leur périphérie (Y. Sencébé, C. Traïni, P. de Robert, C. Neveu).

L'entrée par le « territoire », quels que soient l'échelle (du national au micro-local) et le type d'espace (rural, urbain) choisis, trouve donc ici une totale légitimité pour l'analyse de l'évolution des modes de relation entre les individus et leur milieu physique et social et pour la compréhension des dynamiques qui gouvernent les rapports entre groupes sociaux, et entre société civile, collectivités locales et État.

Il faut, par ailleurs, souligner les très grandes similitudes méthodologiques qui ressortent de ces contributions qui s'appuient, pour nombre d'entre elles, à la fois sur des enquêtes, des analyses documentaires et historiques, et des analyses de discours et d'images : dires, images et slogans, textes réglementaires sont ainsi mobilisés dans la mise en évidence des représentations et des pratiques tant individuelles que collectives traduisant le fonctionnement d'un espace qui « fait » territoire ou qui est déclaré comme tel. En ce sens, le territoire apparaît comme un « facilitateur » de la transdisciplinarité, un médiateur d'échanges et de rencontres disciplinaires qui débouchent sur la mise en lecture et la compréhension d'une même totalité physique et sociale. Ce qui, évidemment, n'est pas sans évoquer un certain « cousinage » avec la tradition monographique de la géographie française dont le fondement réside précisément sur la mobilisation de l'ensemble des éléments descriptifs et explicatifs de la configuration physique et sociale d'un espace délimité, qu'on l'appelle région, « pays » ou... territoire.

Universel, donc, le territoire est aussi polymorphe. Preuve en est donnée par la multitude d'échelles

auxquelles il est fait référence tout au long des articles de ce dossier : l'espace national, la région, la « petite région », la commune, le village, le hameau, le quartier, la rue même. . . Ainsi, tout, du global au local, du national au micro-local, fait ou peut faire territoire ; il suffirait finalement de le nommer pour qu'il existe (M. de La Soudière, C. Neveu, A. Micoud) ! L'espace et le paysage eurent, il est vrai, eux aussi leur heure de gloire : il y a quelques années, tout était et faisait « espace » ou « paysage » ; aujourd'hui, tout ferait « territoire ». Et demain ? Sans doute tout fera-t-il « lieu ». C'est, du moins, le pari que la lecture de ce numéro nous invite à faire.

Car c'est là une autre ligne de questionnement, de nature sémantique, qui traverse l'ensemble de ces contributions. En effet, et cela apparaît dès le titre de l'introduction (« Territoires en questions : pratiques des lieux, usages d'un mot »), c'est une très grande indétermination, pour ne pas dire confusion, qui préside à l'usage et aux contenus du terme de territoire. Indécision affichée (inconsciemment ?) dans ce titre, puisque, pour mettre les « territoires en questions », on parle de « pratiques des lieux » – le corps de l'introduction n'explicite pas ensuite ce « tour de passe-passe » sémantique, les deux termes étant employés indifféremment l'un pour l'autre. Indétermination confirmée par la suite des articles où le mot territoire est, semble-t-il, spontanément (là aussi, est-ce inconscient ?) remplacé par celui de lieu et même, dans certains, n'est presque jamais prononcé (Y. Sencébé).

« Territoire » et « lieu » semblent donc souvent être considérés comme des termes interchangeable et « naturellement » substituables l'un à l'autre, ou comme alternative, sans conséquence, à de trop nombreuses répétitions. Mais avons-nous réellement affaire aux mêmes notions ? « Territoire » et « lieu » permettent-ils d'appréhender les mêmes réalités socio-spatiales, politiques, économiques ou culturelles ? A fortiori, dans toutes les disciplines qui les mobilisent ? Et, au-delà des apparences, n'y a-t-il pas des logiques sous-jacentes, même si elles sont inconscientes, à l'usage de l'un ou l'autre terme dans des contextes précis ? C'est là une hypothèse qui peut être formulée. Une analyse textuelle approfondie aiderait sans doute à étayer et confirmer cette hypothèse, mais il semble néanmoins possible d'en tracer les grandes lignes à partir de la mise en perspective relative des différents cas présentés.

Deux grands axes de différenciation sémantique entre « territoire » et « lieu » peuvent, à notre sens, être distingués, sans toutefois qu'ils soient exclusifs l'un de l'autre :

- Le premier présenterait le « territoire » comme une surface d'action et le « lieu », comme un espace d'interaction. On parle en effet plus volontiers, et plus fréquemment, de « territoire » lorsque l'on décrit une situation dans laquelle l'intervention du politique dans la délimitation de zones d'action, ou bien des négociations visant à l'application d'une réglementation, sont en cause

(A. Micoud, C. Traini et P. de Robert, C. Neveu, G. Decrop). Le « territoire » est, ici, souvent délimité de l'extérieur par un pouvoir politique ou par un groupe de pression, l'essentiel du débat avec les populations locales portant sur l'acceptabilité et l'applicabilité de mesures et de normes de gestion. Le « lieu » se fait, en revanche, beaucoup plus présent dès lors qu'il s'agit d'exprimer un ensemble de rapports sensibles, d'interactions entre des individus ou des groupes dans l'espace qu'ils habitent ; le lieu, c'est le lien et la proximité (Y. Sencébé), c'est l'appartenance et la mémoire (S. Sagnes). Ici, le « lieu » est délimité de l'intérieur, par celui qui se (le) raconte et qui le nomme ; il peut donc avoir des limites extrêmement ténues et mouvantes.

- Le second axe distinguerait le « territoire », objet de représentations et de discours, du « lieu », objet de pratiques. Autrement dit, le territoire serait ce que l'on dit, le lieu, ce que l'on vit. C'est, nous dit-on, en le nommant qu'un territoire prend forme, acquiert une consistance et un contenu qui se veulent intelligibles au-dedans comme au dehors. Nommer, c'est délimiter, c'est aussi légitimer son existence et asseoir ses droits sur un espace. (A. Micoud, C. Neveu, P. de Robert). La notion de lieu, elle, est majoritairement mobilisée pour rendre compte des liens que tissent des individus avec leur espace de vie, au quotidien ; liens matériels ou immatériels, mais dont la résultante consiste en des pratiques concrètes de ce lieu, sous quelque forme que ce soit : enracinement, mobilité, parcours, entretien, etc. (Y. Sencébé, S. Sagnes, P. de Robert), jusqu'à la façon de se nommer dans ce lieu qui suffit le plus souvent à rendre compte d'une appartenance, d'une appropriation et du partage d'un vécu par un groupe déterminé dans le temps et dans l'espace (M. de La Soudière, C. Neveu).

Ainsi, ce serait en se rapprochant toujours plus du vécu, du quotidien, de la proximité, de l'interaction sociale que le territoire deviendrait lieu. Et plus on se rapproche de l'individu, plus le « lieu » semble s'imposer « naturellement » comme médiateur de la relation et de l'interaction homme/milieu, ou société/environnement.

Ce ne sont là que quelques réflexions livrées à grands traits, et l'on pourra inévitablement, presque à chaque cas, trouver des contre-exemples venant nuancer ou contrebalancer ces propositions. L'usage des mots n'est pas neutre, chacun le sait, et la lecture (dire analyse serait exagéré ici) sémantique de ce numéro le confirme. Et ce qui, au départ, apparaissait comme indétermination, facilité de langage ou confusion de sens, semblerait plutôt, in fine, relever d'un choix des auteurs, certes peut-être plus intuitif que conscient, mais qui viendrait suggérer que le concept de territoire n'est peut-être pas, ou plus totalement opératoire pour rendre compte de l'ensemble des situations d'interaction entre société/individu et espace/milieu, puisqu'il semble qu'il faille, dans nombre de cas, lui substituer celui de lieu.

La notion de lieu serait-elle donc plus apte à restituer la complexité du quotidien, à servir de filtre à l'interprétation et à la compréhension de ce qui se joue entre des individus et leur espace de vie ? C'est là une question qui est posée à l'occasion de l'édition de ce numéro, mais des signes récents tendraient à la positionner « dans l'air du temps ». Là aussi, la revue des colloques et des articles parus ou à venir suffit à appuyer l'idée de la (ré)émergence du « lieu » comme catégorie pertinente de l'analyse du social.

Il y a donc là matière à ouvrir un débat, au sein duquel l'ensemble des disciplines des sciences sociales traitant des interactions homme/milieu pourraient confronter leurs points de vue et leurs expériences.

Aline Brochot
(CNRS, UMR Ladyss, France)
abrochot@univ-paris1.fr